

CE QUE NOUS AVONS OBTENU ①



L'accord signé relatif à la réintégration de l'activité JOON nous a permis d'obtenir des avancées significatives pour le PNC Air France :

- ★ **Stabilité (*planning et dispersion*)**
- ★ **Volontariat OK Vol (*Heures Sup + primes*)**
- ★ **Améliorations planning**
- ★ **TAF (*nouveaux rythmes*)**
- ★ **Croissance, emploi et promotion**



CE QUE NOUS AVONS OBTENU ②

STABILITÉ PLANNING

Excepté sur les mois de juillet et août, en cas d'absence pour maladie, AT, ou AEM nous avons maintenant la possibilité 2 fois dans l'année civile d'opter pour une stabilité totale des activités programmées et des repos sans proratisation.

STABILITÉ DES DISPERSIONS

En plus de la stabilité planning, l'UNAC a obtenu la stabilité des dispersions issues du TDS.

La dispersion issue du TDS ne peut donc plus être utilisée par le suivi sauf sur volontariat du PNC qui pourra être OK VOL et acceptera ou non les offres de modification du suivi.





OK VOL

C'est la possibilité de se déclarer individuellement volontaire pour des vols supplémentaires sur des jours OFF (*dispersions, repos, vacances, TA...*).

- ➔ Accord du PNC nécessaire pour chaque vol.
- ➔ Prime de 100€ par jour de repos base rendu.

AMELIORATIONS PLANNING

Diverses mesures d'amélioration de la qualité planning seront mises en place progressivement.

Anticipation TDS - Reconnaissance de critères de pénibilité MC - Test d'un système de Bidding - Amélioration de la bourse d'échange...

NOUVEAUX RYTHMES DE TAF

8 nouveaux rythmes de TAF

accessibles dès la prochaine campagne 2019

		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
4 jrs/mois	sur 10 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓
	sur 9 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✗
	sur 8 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓
	sur 7 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗
7 jrs/mois	sur 10 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓
	sur 9 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✗
	sur 8 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓
	sur 7 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗
10 jrs/mois	sur 10 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓
	sur 9 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✗
	sur 8 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓
	sur 7 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗

Les nouveaux rythmes en bleu



CROISSANCE

L'intégration de l'activité Joon et de son plan de développement (✈ A350) représente un besoin de recrutement de l'ordre de **1000 à 1200 PNC** (dont les 550 PNC Joon) ainsi que des promotions CC et CCP conséquentes (les PNC Joon sont tous intégrés en HST).

Les 350 alternants et CDD ayant des avis favorables vont être prochainement contactés pour un recrutement dans l'année.

Cet accord démontre la volonté de développer la marque Air France et donc l'emploi PNC Air France.

